



Monthly eActivity Report
Rapport d'activité électronique

To promote a sustainable and prosperous agriculture industry
Favoriser une industrie agricole durable et rentable

Contact us:

Phone (506) 452-8101 email: alliance@fermenbfarm.ca
2-150 Woodside Lane, Fredericton, NB, E3E 2R9
www.fermenbfarm.ca www.facebook.com/fermenbfarm

Rapport d'activité électronique de juin-juillet 2019

1) Les agriculteurs comprennent le vaste potentiel du secteur agroalimentaire au Canada, mais qu'en est-il des politiciens?



La Fédération canadienne de l'agriculture – qui parle d'une voix unifiée pour défendre les intérêts des agriculteurs canadiens à l'échelle nationale et dont est l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick est membre – a lancé récemment **Produire la prospérité au Canada**, une campagne non partisane en prévision de l'élection fédérale en octobre.

En 2017, le Conseil consultatif en matière de croissance économique, dirigé par Dominic Barton, a qualifié le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire comme secteur de croissance clé pour le Canada. En effet, le Canada possède une expertise agricole de classe mondiale, une économie moderne et une infrastructure solidement établie qui permet de faire parvenir les produits aux marchés, mais il y a lieu de faire plus pour exploiter le potentiel du secteur, étendre le commerce et assurer la croissance de notre pays. Aujourd'hui, les agriculteurs canadiens exportent 50 % de leurs produits, et notre industrie agroalimentaire a acquis une excellente réputation en produisant des aliments salubres et de haute qualité, en partie grâce à la rigueur de nos normes environnementales. Le Canada est dans une excellente position pour répondre à la demande accrue de nourriture, tant au pays que dans le reste du monde. Mais le secteur a besoin d'être soutenu davantage par le gouvernement pour réaliser son vaste potentiel.

La campagne **Produire la prospérité au Canada**, qui s'adresse aux députés élus, aux nouveaux candidats et aux décideurs, tous partis confondus, fait la promotion des avantages précis du secteur agroalimentaire – en précisant qu'il s'agit d'un important moteur économique du Canada, d'un champion de la sécurité alimentaire et d'une source d'innovations en matière d'écoresponsabilité à l'échelle nationale :

Croissance économique – L'industrie agroalimentaire canadienne a contribué **112 milliards de dollars au PIB en 2016**, et de 2012 à 2016, a affiché un taux de croissance global s'élevant

à 11 %, contre 7,8 % pour l'entière économie. On trouve **2,3 millions d'emplois canadiens** dans cette industrie, soit 1 emploi sur 8, ce qui signifie qu'il s'agit du deuxième employeur en importance du pays. Le Canada produit deux fois plus de nourriture qu'il en consomme et est bien positionné pour profiter de la hausse de la **demande de nourriture chez nous et ailleurs dans le monde**.

Sécurité alimentaire – Le Canada est parmi les pays où l'agriculture produit le plus grand **éventail de produits agricoles et d'aliments** dans le monde. Grâce à notre rôle de chef de file en réglementation, nos agriculteurs produisent des aliments d'une **qualité exceptionnellement élevée**, et ainsi le Canada se range parmi les pays où la production agricole est la plus efficace et où les aliments sont **les plus abordables**. Les Canadiens dépensent moins pour la nourriture que les habitants de la plupart des autres pays, puisque nos ménages consacrent moins de 10 % de leur revenu disponible à l'épicerie.

Écoresponsabilité – Actuellement, seulement 6,5 % de la masse terrestre du Canada est cultivée et un secteur agroalimentaire fort aide à **préserver** cette **précieuse ressource** pour les générations futures. Les agriculteurs canadiens ont radicalement réduit les **émissions de carbone** provenant des activités à la ferme au cours des trois dernières décennies, et les nouvelles technologies et **l'innovation** continuent de réduire davantage leur empreinte de carbone. Des partenariats de recherche conclus entre le gouvernement, les milieux universitaires et l'agriculture visent à réduire les émissions provenant des cultures et du bétail et continuent d'explorer des options d'utilisation plus efficace de l'eau.

Depuis son lancement en avril, la campagne **Produire la prospérité au Canada** a connu énormément de succès, et des douzaines de politiciens fédéraux ont signé la promesse pour attester qu'ils « sont en faveur de la croissance et de la prospérité de l'industrie agroalimentaire du Canada, dans l'intérêt de tous les Canadiens. »

La FCA vient de tenir sa série de réunions d'été à Québec et, à cette occasion, des représentants d'une multitude de secteurs agricoles venus des quatre coins du pays ont discuté d'une grande variété de sujets, allant du canola à la séquestration du carbone et à la Journée des terroirs du Canada (le 3 août) en passant par les relations gouvernementales. Les réunions se sont terminées par la tenue d'une Table ronde des ministres fédérale, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture, qui se sont inspirés des thèmes de la campagne **Produire la prospérité au Canada**.

Personne ne comprend mieux les enjeux agricoles que les agriculteurs eux-mêmes. Qui d'autre est mieux placé pour communiquer avec le gouvernement au sujet des politiques qui feront avancer l'agriculture canadienne? L'élection fédérale est à moins de trois mois, ce qui veut dire que le moment présent est idéal pour les membres de la FCA de se mettre en rapport avec les candidats de tous les partis pour leur faire comprendre l'importance du secteur agroalimentaire du Canada en tant que priorité nationale.

Dirigée par la FCA, la campagne **Produire la prospérité au Canada** continuera d'exiger le soutien nécessaire pour maximiser la croissance et la prospérité des industries agroalimentaires au Canada, pour notre pays et pour tous les Canadiens.

Pour en savoir plus, veuillez visiter : <https://produirelaprosperitecanada.ca/news/lancement/1/la-fca-lance-produire-la-prospérité-canada>

2) Table ronde fédérale-provinciale-territoriale



Lisa Ashworth, représentante de l'Alliance à la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), et Josée Albert, chef de la direction générale de l'Alliance, ont assisté à la table ronde qui s'est tenue à Québec le 17 juillet dernier. Des dirigeants agricoles de partout au pays ont rencontré les ministres de l'Agriculture fédéral, provinciaux et territoriaux à la table ronde annuelle industrie-gouvernement FPT de la FCA à Québec, à laquelle participait le ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick, Ross Wetmore. Durant la rencontre, les participants ont étudié des priorités et des stratégies pour le secteur agroalimentaire qui découlent de la campagne [Produire la prospérité au Canada](#) (PPaC) de la FCA. Les discussions ont porté sur la Politique alimentaire pour le Canada, les problèmes chroniques de main-d'œuvre, l'amélioration de la série de programmes GRE, l'écoresponsabilité et d'autres sujets.

« La réalisation du plein potentiel du secteur agroalimentaire canadien dans le but d'assurer notre sécurité alimentaire et de fournir des avantages environnementaux et économiques à tous les Canadiens exige une approche coordonnée de la part des agriculteurs, de l'industrie et des gouvernements fédéral-provinciaux-territoriaux. Il s'agit notamment d'adopter une vision claire et d'assurer la coordination des efforts pour éliminer les obstacles systématiques qui freinent la croissance et l'innovation en ce qui concerne la technologie, les processus ou les pratiques à la ferme », a expliqué Mary Robinson, présidente de la FCA. En raison des perturbations commerciales récentes et des conditions météorologiques imprévisibles dans les différentes régions du Canada et afin de répondre à l'un des objectifs à long terme de la campagne PPaC, la FCA a plaidé pour une réforme des programmes de gestion des risques de l'entreprise afin que ces programmes répondent mieux aux besoins des agriculteurs et créent la stabilité dont ils ont besoin pour pouvoir maintenir leurs activités et investir dans l'avenir.

De plus, la FCA a réclamé la création immédiate de programmes fédéraux essentiels pour aider les producteurs à faire face aux retombées des enjeux géopolitiques qui menacent la compétitivité de l'agriculture canadienne à l'échelle mondiale et la viabilité d'un grand nombre d'exploitations agricoles au Canada. Un certain nombre de dirigeants agricoles à la table ronde

ont souligné le caractère urgent de cette situation, en soulignant qu'elle échappe complètement à leur contrôle. Cliquez [ici](#) pour lire le communiqué de presse de la FCA sur la réponse des gouvernements et l'inaction des ministres en réponse dans le dossier des relations commerciales.

La FCA a remis aux ministres son document de travail de la campagne [Produire la prospérité au Canada](#), qui contient un ensemble de recommandations visant à soutenir les principaux avantages que le secteur agroalimentaire procure au Canada. Le document est l'amorce d'un dialogue productif, lequel se poursuivra au cours des années à venir, entre les dirigeants de l'industrie et les responsables gouvernementaux.

Pour ce qui est de l'avenir, la FCA est toujours déterminée à travailler en partenariat avec tous les ordres de gouvernement en vue de la mise en œuvre de la Politique alimentaire pour le Canada, à aller de l'avant avec les négociations commerciales internationales et à explorer les possibilités de produire de la prospérité pour le Canada.

3) Stratégie provinciale sur les boissons et les aliments locaux

Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches s'affaire actuellement à mettre à jour sa stratégie sur les boissons et les aliments locaux. Des consultations avec l'industrie ont eu lieu plus tôt cet été, et le comité évalue maintenant les commentaires reçus. Il est certain que nous sommes déçus que le moment prévu pour les consultations ait limité la participation des producteurs. Les intervenants venaient de secteurs divers, que ce soit l'agriculture primaire, la valeur ajoutée, la sécurité alimentaire, les détaillants ou d'autres groupes ayant un intérêt direct dans les aliments locaux.

Les séances ont abordé des sujets comme l'agrotourisme, le tourisme gastronomique, la distribution, la main-d'œuvre, les marchés de fermiers, la durabilité des aliments locaux, la durabilité économique, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la création de meilleurs liens entre les entreprises locales et les producteurs alimentaires, un meilleur soutien pour les petites et moyennes entreprises, la promotion et le marketing des aliments locaux et l'augmentation des achats de produits locaux par les établissements publics. Josée Albert fait partie du groupe de développement de l'industrie, et vous pouvez communiquer avec elle pour obtenir plus de détails. Le comité a l'intention d'évaluer les commentaires reçus pendant les séances et de faire un exercice d'établissement des priorités dans les prochains mois. La stratégie mise à jour devrait être lancée au printemps 2020.

8) Plan de ferme environnemental

Veillez communiquer avec Camille Coulombe au 452-8101 pour fixer un rendez-vous avec notre facilitateur du PFE ou si vous n'avez pas reçu d'information sur l'état de votre PFE.

Quand ai-je besoin d'un permis de modification d'un cours d'eau et d'une terre humide?

Comme le prévoit le *Règlement sur la modification des cours d'eau et des terres humides* sous la *Loi sur l'assainissement de l'eau*, lorsque vous proposez de nouvelles activités agricoles situées à 30 m ou moins d'un cours d'eau ou d'une terre humide réglementée.

Exemple 1 : Défricher une terre non aménagée qui est située à 30 m ou moins d'une terre humide ou d'une terre humide réglementée pour y exécuter une nouvelle activité agricole

(cultures, production de bleuets, etc.) nécessite un permis pour défricher la terre, mais ce n'est pas le cas des activités agricoles en cours.

Exemple 2 : Toute activité qui implique le dépôt, la perturbation ou l'enlèvement du sol; la coupe d'arbres; les modifications visant à faciliter l'agrandissement ou la construction d'une structure, y compris une grange, une résidence, une route ou une clôture; ou les améliorations à l'infrastructure si celle-ci est située à 30 m ou moins d'un cours d'eau ou d'une terre humide réglementée.

Quelles activités agricoles ne nécessitent pas de permis?

- L'installation de tuyaux de drainage, y compris les exutoires, pour le drainage de terres agricoles, pourvu que les normes imposées par le ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches soient respectées.
- La construction et l'entretien de fossés de drainage, pourvu que le fossé n'intercepte pas la rive du cours d'eau ou n'empiète pas sur une terre humide réglementée, que l'alignement n'en soit pas modifié et que son entretien ne pose aucun risque de pollution.

Les activités suivantes sont exemptées si elles se déroulent à 5 m ou plus d'un cours d'eau ou d'une terre humide réglementée :

- le labourage, l'ensemencement et le hersage du sol,
- le broutage sur des terres de pâturage,
- la récolte des cultures.

Remarque : Aucune activité agricole n'est censée avoir lieu sans permis dans la zone tampon de 5 m des cours d'eau, et il est peu probable qu'un permis soit accordé à cette fin.

Fonds d'incitation à l'action pour le climat à venir

La FCA siège à un comité consultatif fédéral qui s'affaire à élaborer un programme de rabais pour le climat pour les entreprises du Nouveau-Brunswick et de quelques autres provinces en vertu du Fonds d'incitation à l'action. Il s'agirait d'utiliser les fonds perçus par l'entremise du filet de sécurité fédéral découlant de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* (taxe sur le carbone) qui est en vigueur. Dix pour cent des sommes perçues ne sont pas remboursées aux individus, mais destinées aux petites et moyennes entreprises.

Les fonds initiaux sont relativement peu élevés, mais augmenteront au cours des années si le programme reste en place. Le montant attendu en 2019-2020 pour le Nouveau-Brunswick est de 5 millions de dollars, montant qui sera disponible pour tous les types d'entreprise, pas seulement les entreprises agricoles.

Les projets admissibles seront probablement des projets généraux d'amélioration énergétique. Il semble que la contribution aux projets s'ajouterait au financement par le PCA de projets environnementaux et serait administré séparément par un ministère fédéral.

AVIS

Santé mentale : appel de candidature pour la 2^e remise du Prix annuel Brigid Rivoire

Ce prix reconnaît une personne, une organisation ou un groupe ayant lancé une initiative qui a contribué de façon exceptionnelle à sensibiliser, à combattre la stigmatisation et à appuyer la santé mentale des agriculteurs de leur communauté.

Créé en partenariat avec la Fondation L'agriculture plus que jamais, le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture, Gestion agricole Canada et l'Association canadienne de sécurité agricole, ce prix annuel comprend la remise d'un don de 2 000 \$ à une initiative de santé mentale choisie par le lauréat ainsi qu'une invitation tous frais payés à l'assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) en février, et il vise à sensibiliser au travail fait dans cet important domaine.

L'Alliance agricole du N.-B. aimerait recevoir le nom de personnes dont la candidature mérite d'être présentée. Veuillez envoyer le 1^{er} septembre 2019 le nom de candidats éventuels à Pamela Walton en incluant une brève description des raisons pour lesquelles la candidature de cette personne devrait être proposée par l'Alliance d'ici.

« La santé mentale en agriculture reçoit finalement une certaine attention fort méritée, mais nous pouvons tous faire plus pour mieux faire connaître les problèmes de santé mentale, combattre la stigmatisation et nous assurer que les familles d'agriculteurs touchées obtiennent le soutien dont elles ont besoin. Nous, à la FCA, voyons l'octroi de ce prix comme une façon de faire connaître cet enjeu, de partager des pratiques exemplaires et de mettre en évidence d'excellentes interventions qui pourront, nous l'espérons, être étendues et soutenues davantage afin d'en maximiser les effets bénéfiques », a expliqué Mary Robinson, présidente de la FCA.

GÉREZ
LA RÉSISTANCE
Maintenant

Nouvel outil pour les producteurs dans la lutte contre la résistance aux fongicides

Le site Web, consacré à la gestion de la résistance, ajoute des pratiques de gestion optimales en matière de fongicides

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le 13 mai 2019, Ottawa (Ontario) – Les producteurs canadiens ont un nouvel outil pour combattre la résistance. ManageResistanceNow.ca, un site Web consacré à la gestion de la résistance, a ajouté de l'information sur les pratiques de gestion optimales en matière de fongicides pour aider les producteurs à minimiser le développement de la résistance dans leurs cultures.

Selon Pierre Petelle, président et chef de la direction de CropLife Canada, la résistance aux fongicides touche diverses cultures partout au Canada. En fait, on observe déjà une résistance dans les cultures de légumineuses à grains, de pommes de terre et de fruits, et il ajoute être content que son organisme soit maintenant en mesure d'offrir aux producteurs l'accès à de l'information qui les aidera à gérer la résistance aux fongicides sur leur ferme.

CropLife Canada a lancé ManageResistanceNow.ca en novembre dernier dans le cadre de son engagement à améliorer la longévité des produits et à promouvoir la durabilité de l'environnement. Proposant des ressources pour aider les producteurs à gérer la résistance aux herbicides, ManageResistanceNow.ca a évolué pour offrir des renseignements pratiques à jour aux producteurs pour une gestion proactive de la résistance aux fongicides.

Une gestion efficace de la résistance aux fongicides exige de multiples stratégies visant à promouvoir des plantes en santé et la longévité des fongicides, ce qui au bout du compte aidera à maintenir le rendement et la qualité des cultures. Les ressources mettent en lumière trois facteurs principaux qui contribuent au développement de la résistance aux fongicides, à savoir des facteurs agronomiques, le risque de maladie et le risque lié aux fongicides, qu'on appelle le triangle de risques.

« Le risque de maladie est souvent dicté par les conditions météorologiques et la présence d'un pathogène, explique M. Petelle. Pour abaisser le risque de maladie, les producteurs doivent gérer les deux autres éléments du triangle de risques. Par exemple, il est essentiel d'appliquer des pratiques agronomiques qui favorisent la santé des plantes et de choisir les fongicides de façon stratégique ».

En plus de proposer des pratiques de gestion optimales, le site Web présente des études de cas sur des producteurs, des conseillers en cultures et des chercheurs de partout au pays, qui font part de leurs expériences en matière de résistance aux fongicides. Des ressources seront bientôt ajoutées pour aider les producteurs à gérer la résistance aux insecticides.

L'initiative Gérez la résistance maintenant a aussi récemment appuyé la mise en place de la désignation RMS (Resistance Management Specialist) pour les spécialistes de la gestion de la résistance, désignation accordée par les conseillers agréés en cultures (CCA) de l'Ontario. Au total, 16 CCA ont obtenu la désignation RMS au printemps dernier.

Les producteurs et les conseillers en cultures sont incités à se joindre à la conversation sur Facebook (@ManageResistanceNow) et sur Twitter (@ProtectYourLand) pour se tenir à jour sur le sujet.

À propos de CropLife Canada

CropLife Canada représente les fabricants, les concepteurs et les distributeurs canadiens de produits antiparasitaires ainsi que de produits de la sélection végétale moderne et veille à l'écoresponsabilité et à la durabilité des innovations phytologiques.

Pour en savoir plus sur CropLife Canada et l'industrie de la science des plantes, veuillez consulter le site Web croplife.ca.

Personne-ressource pour les médias :

Erin O'Hara

oharae@croplife.ca

613-230-9881, poste 3223

AIDER LES AGRICULTEURS À INNOVER
ET À ÉLARGIR LEURS ACTIVITÉS
Le **PROGRAMME DE LA LOI
CANADIENNE SUR LES PRÊTS
AGRICOLES** (LCPA)



En quoi consiste le programme de la LCPA?

Un programme de prêts pour les agriculteurs et les coopératives agricoles qui veulent :

- acheter des terres
- construire ou rénover des bâtiments
- acheter de l'équipement agricole, du bétail reproducteur, etc.

Quels en sont les avantages?

- **Jusqu'à 500 000 \$** par exploitation agricole
- **Jusqu'à 3 millions de dollars** par coopérative agricole
- Taux d'intérêt et acomptes peu élevés avec options de remboursement souples
- Incitatifs pour les agriculteurs débutants ou en démarrage

Découvrez comment un prêt du programme de la **LCPA** peut vous aider



☎ 1-866-367-8506



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada

Canada

Pour en savoir plus au sujet du Programme de la Loi canadienne sur les prêts agricoles (LCPA), veuillez cliquer [ici](#).



Sondage auprès des producteurs au sujet des redevances sur les semences

Le sondage est organisé par la Fédération d'agriculture de l'Alberta, (FAA), l'Association des producteurs agricoles de la Saskatchewan (APAS) et Keystone Agricultural Producers (KAP) du Manitoba.

Les récentes propositions relatives aux redevances sur les semences ont généré beaucoup d'intérêt et de discussion parmi les agriculteurs de l'Ouest canadien. L'hiver dernier, Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont lancé des consultations sur l'avenir de l'amélioration génétique des cultures au Canada. Une série de rencontres publiques ont eu lieu à divers endroits au Canada pour permettre aux responsables fédéraux de recueillir des commentaires sur les nouveaux modèles de perception des redevances sur les semences conservées par la ferme. Une période de consultations en ligne est censée avoir lieu pour plus tard cette année.

Le sondage auprès des producteurs a pour but de recueillir directement les commentaires des agriculteurs, d'évaluer leur connaissance des propositions et d'obtenir leurs premières impressions. Nous voulons poursuivre la discussion au sujet des redevances sur les semences afin de contribuer par notre apport à façonner la prochaine ronde de consultations.

Nous aimerions entendre les producteurs directement sur cette importante question. De l'espace est prévu sous chaque question afin que vous puissiez ajouter des commentaires et des suggestions. À la fin du sondage, vous pouvez donner vos coordonnées pour être admissible à un prix et recevoir des mises à jour sur les consultations et sur ce que répondent nos organisations au nom de leurs membres.

Assurez-vous que les voix des producteurs sont entendues en [répondant au sondage dès aujourd'hui](#). (Le sondage est en anglais.)

Invitation à participer à une recherche : sondage sur le rôle des technologies agricoles de précision dans les pratiques des fermes du Canada

Une équipe de recherche de l'Université de Guelph dirigée par Sarah Marquis, candidate à la maîtrise, mène ce sondage sous la direction du conseiller pédagogique principal Evan Fraser, Ph.D. Les résultats de l'étude alimenteront une thèse de maîtrise et plusieurs thèses de doctorat qui portent sur l'utilisation de la technologie en agriculture. Cette recherche est financée par Food From Thought, une subvention Savoir du CRSH et le programme des Chaires de recherche du Canada.

But de l'étude

L'étude a pour but de comprendre les points de vue des agriculteurs sur les technologies agricoles de précision, de comprendre comment ces technologies sont utilisées à la ferme, et d'examiner l'utilisation par les agriculteurs des données agricoles et leurs perceptions des droits et de la propriété des données agricoles numériques. Le sondage est disponible en anglais seulement. Pour accéder au questionnaire, veuillez cliquer sur le lien suivant :

https://uoguelph.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV_8DIMUAPDuEjqoxn

ACTIVITÉS À VENIR

Volet Économique – Congrès Mondial Acadien le 21-22 août, 2019 – Dieppe N.-B. Veuillez voir l'ordre du jour ci-joint pour plus d'informations. Pour vous inscrire cliquez [ici](#).



Le Congrès sur l'avancement des femmes en agriculture revient à Niagara Falls (Ontario) les 27, 28 et 29 octobre 2019 au Sheraton on the Falls. Joignez-vous à des productrices, des étudiantes, des entrepreneures, des représentantes d'associations de producteurs et d'agroentreprises pour trouver l'inspiration et la motivation qui vous permettront d'atteindre vos objectifs. Rencontrez des femmes aussi passionnée d'agriculture et d'alimentation que vous venant de partout au Canada. Découvrez des outils et des techniques qui vous aideront à atteindre votre plein potentiel. Inscrivez-vous dès aujourd'hui! Pour en savoir plus : <https://www.advancingwomenconference.ca/2019east/>

Calendrier des activités agricoles du Nouveau-Brunswick

Merci à toutes les personnes qui ont déjà envoyé leurs événements ou leurs activités pour notre calendrier d'activités agricoles provincial. Nous sommes ravis qu'il y ait tant d'activités au Nouveau-Brunswick. Ces efforts aident le public à comprendre le travail accompli par les agriculteurs et les groupes agricoles pour maintenir un secteur agricole en santé au N.-B. N'hésitez pas à partager ces événements sur vos médias sociaux et avec vos membres. Voici le lien vers le calendrier public : <https://www.fermenbfarm.ca/activites/calendrier/?lang=fr>